

## Politique | 2019, une année charnière pour Alain Claeys et Poitiers



Place aux traditionnels voeux. Exercice auquel s'est prêté Alain Claeys. Le maire de Poitiers et président de Grand Poitiers en a profité pour aborder les principaux rendez-vous de l'année. Il a également réagi à l'actualité les gilets jaunes, le référendum. Autre question : sollicitera-t il un nouveau mandat ? Concernant la ville, il est revenu sur plusieurs projets culturels : l'ouverture de la cité judiciaire, l'avenir du palais de justice, les transports et l'économie.

C'est sous forme de questions/réponses posées lors d'un déjeuner que le maire de Poitiers a souhaité ses vœux pour la nouvelle année à la presse locale. Une manière de revenir sur les dates à retenir et de parler de la politique poitevine. Le premier sujet abordé fut bien évidemment l'actualité de ces dernières semaines : les gilets jaunes. La mairie de Poitiers n'a pas encore mis en place - comme certaines communes de la Vienne - de cahier de doléances. « Le rôle d'un maire est d'être un facilitateur. Il ne faut pas céder à la tentation de récupérer ce débat. J'attends la lettre du président de la République concernant les conditions de celui-ci. Je prends l'engagement que nous serons des facilitateurs que ce soit sur le numérique, que ce soit à partir d'une mobilisation que nous pouvons organiser. Je crois qu'en tant que maire et président de l'agglomération, je dois respecter ce temps, c'est-à-dire permettre de recevoir des avis et de les faire remonter, en aucun cas les instrumentaliser ». Alain Claeys a également condamné toutes formes de violence, aussi bien dans les actes que dans les propos. « Je n'accepte pas les propos xénophobes, homophobes, racistes. Ils doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Je n'accepte pas que l'on s'attaque à la personne du président de la République, qu'une permanence de député de la République soit saccagée ». Quant au référendum, il avertit sur les dérives qu'il peut prendre. « Il y a des choses avec lesquelles je ne suis pas d'accord, comme revenir sur des lois et interroger nos concitoyens sur la PMA, le mariage pour tous ou la destitution de députés. Le référendum ne doit pas être utilisé pour retrouver de la légitimité ».

## Renforcer Poitiers, capitale de l'éducation

Autres thématiques abordées, sur l'actualité locale : la notoriété, le positionnement de Poitiers au sein de la Nouvelle-Aquitaine. Alain Claeys se bat pour que le rectorat reste dans la capitale romane. Une position déjà connue. « Ma préférence est de maintenir les trois rectorats dans la région Nouvelle-Aquitaine. La loi NOTRRe n'a jamais écrit qu'il fallait un seul rectorat. De même que la loi Notre n'a jamais écrit qu'il fallait une seule cour d'appel. Trois rectorats sont utiles parce que l'éducation nationale, c'est une question de proximité, surtout à un moment où on trouve que l'État est lointain. Si ce n'est pas le cas et que le gouvernement décide de ne faire qu'un seul rectorat dans la région, nous revendiquerons le rectorat à Poitiers ». Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a d'ailleurs apporté son soutien et a annoncé à plusieurs reprises que Poitiers était une capitale de l'éducation en soulignant la présence de Canopé, du CNED ou encore le développement edutainment (ludo-éducation). Jean-Pierre Raffarin, Sacha Houlié, et Alain Claeys ont d'ailleurs demandé une audience au Premier ministre.

## Culture rime avec Poitiers

Cette année 2019 sera également une année forte dans le domaine de la culture. Le nouveau palais de justice devrait ouvrir ses portes en avril prochain. Quant à l'ancien, le palais des ducs d'Aquitaine, il va devenir un haut lieu culturel. Le comité de pilotage co-présidé par le maire et Henri Loyrette, ancien président du Musée du Louvre, a pour objectif de réviser et réinventer ce lieu, d'imaginer un nouveau projet urbain pour l'ensemble du quartier, du Palais à l'église Sainte-Radegonde et de créer des événements qui suscitent ces parcours par une rencontre entre la création contemporaine et le patrimoine. La manifestation s'appellera Traversées. « Je souhaite que les Poitevins découvrent ou redécouvrent leur ville à travers cette manifestation dans un esprit éducatif et culturel. Tout un programme va s'inscrire dans Traversées. On va utiliser les lieux où les habitants de Poitiers peuvent se rendre facilement et découvrir des œuvres qu'ils ne connaissent pas et qu'ils n'iraient pas forcément voir dans un musée. » Emma LAVIGNE et Emmanuelle DE MONTGAZON sont les premières directrices artistiques de l'événement artistique associé au Projet du Quartier du Palais, qui débutera en octobre 2019. Sans oublier, l'inauguration de la Villa Bloch les 9 et 10 février prochains. La maison de l'homme de lettres Jean-Richard Bloch servira de résidence d'artistes.

Depuis le 1er janvier, de nouvelles communes de Grand Poitiers (Dissay, Jaunay-Marigny, Saint-Georges-lès-Baillargaux) sont couvertes par le réseau de bus Vitalis, rappelle Alain Claeys. « Cela a coûté 300 000 euros. Notre réseau de bus est l'un des plus importants en nombre de kilomètres pour des agglomérations de cette taille » précise le maire. Pour les communes situées un peu plus loin à l'est, la communauté urbaine réfléchit à remettre en service l'ancienne ligne de chemin de fer de Chauvigny. « C'est à l'étude, nous travaillons sur cette liaison ». Concernant l'aéroport, Alain Claeys soutient le président du département Bruno Belin, qui est également celui de l'aéroport. « Nous avons des négociations importantes à mener avec l'État et la Région. Au sujet de la ligne la Rochelle-PoitiersLyon, là dessus Alain Rousset a pris des engagements. Cette ligne sera maintenue, la Région et l'Etat continueront à la financer. Reste que je souhaite que l'aéroport soit dans le schéma régional ce qui n'est pas le cas. Et là il faut qu'on fasse nos preuves. C'est un élément essentiel économique ».

## Vers les municipales de 2020 ?

Autre échéance : les prochaines élections municipales de 2020. Cette question brûle les lèvres des journalistes locaux. Pour l'instant, Alain Claeys ne souhaite pas se prononcer sur sa candidature. Il le fera sans doute au mois d'avril ou de mai. « Il n'est pas trop tôt pour réfléchir. Je confirme : j'y réfléchis. Selon moi, une campagne municipale dure 9 ou 10 mois. Mais j'ai trois questions à me poser : suis-je capable physiquement de faire un autre mandat ? Est-ce que mes engagements vis-à-vis des électeurs ont été tenus ? Est-ce que collectivement les choix que nous avons faits préparent Poitiers pour l'avenir ? ». Les municipales vont donc être lancées dans le courant de l'année 2019.

Julien Privat

*Crédit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur aqui.fr le 10/01/2019*  
*[Url de cet article](#)*

